

Nuisement-sur-Coole

Projet global d'aménagement
environnemental

29 août 2019



Objectif général



**Poursuivre l'aménagement et
l'embellissement du village
dans un souci de respect
de notre environnement**

Objectifs intermédiaires



Terminer les
projets en cours

Harmoniser les
aménagement

Améliorer la
sécurité

Faciliter les
déplacements
doux

Préparer l'arrivée
des nouvelles
technologies

Respecter
l'environnement

Plantations haies,
retour faune et
flore sur le
territoire

Ligne de conduite



Respecter nos
engagements de
la charte
Commune
Nature



Poursuivre notre
démarche
respectueuse de
l'environnement

Lancer les
projets évoqués
en 2018

Créer un espace
de vie agréable



1 - Espace de La Dessaule

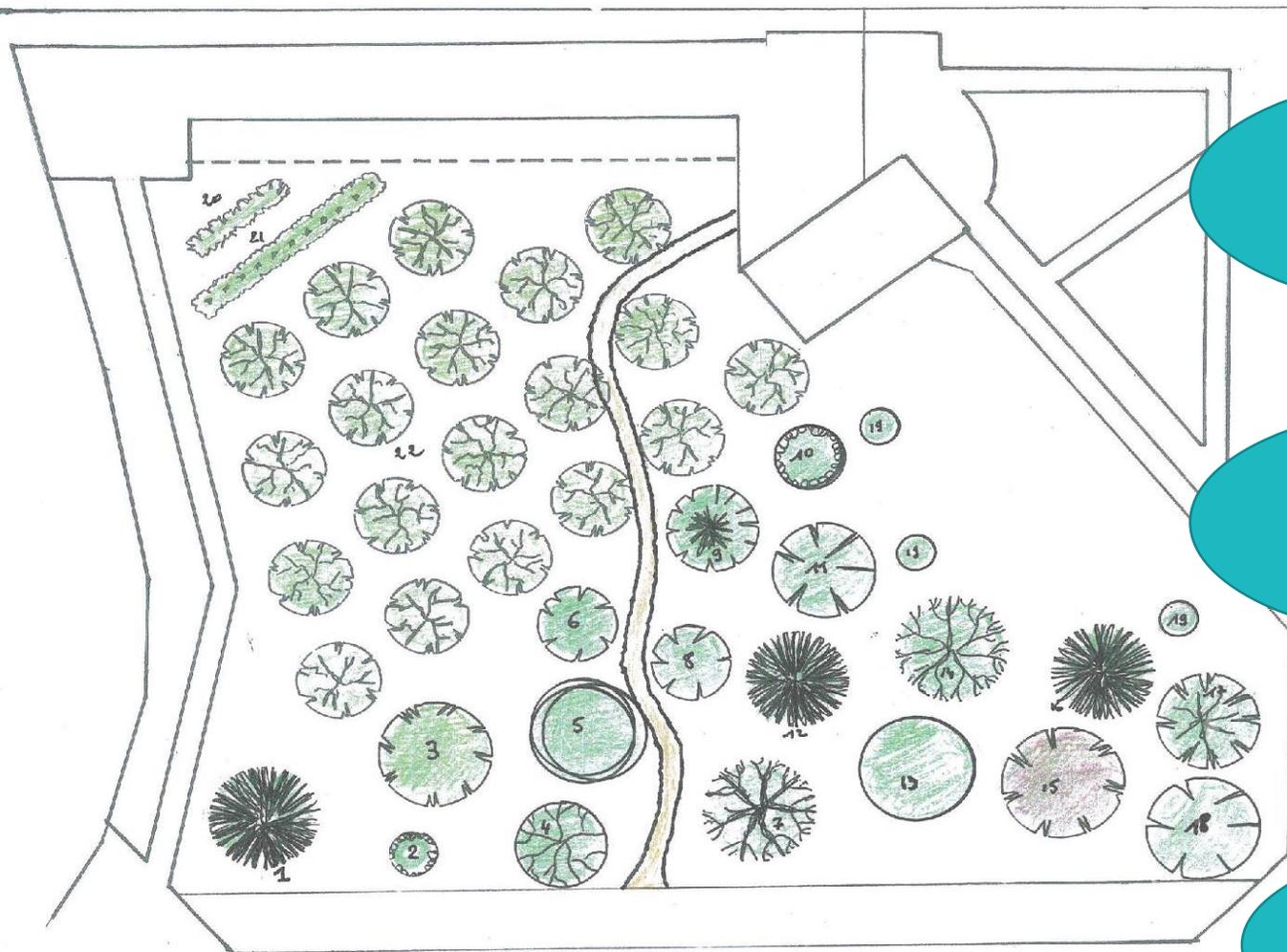
- Fonds propres de la commune
- Possibilité de subvention par la Région

Réalisation
de la Phase 2

Arboretum

Vergers Participatifs

Aménagement de La Dessaule



Espace naturel
Préserver

Verger
éco-responsable

Favoriser le retour
de la faune et la flore

animations

Commune
nature

Echanges
Intergénérationnels



Phase 1

relier le centre du village
à l'espace de la Dessaule
via un chemin piétonnier

créer 2 passerelles pour
franchir la Coole en toute
sécurité

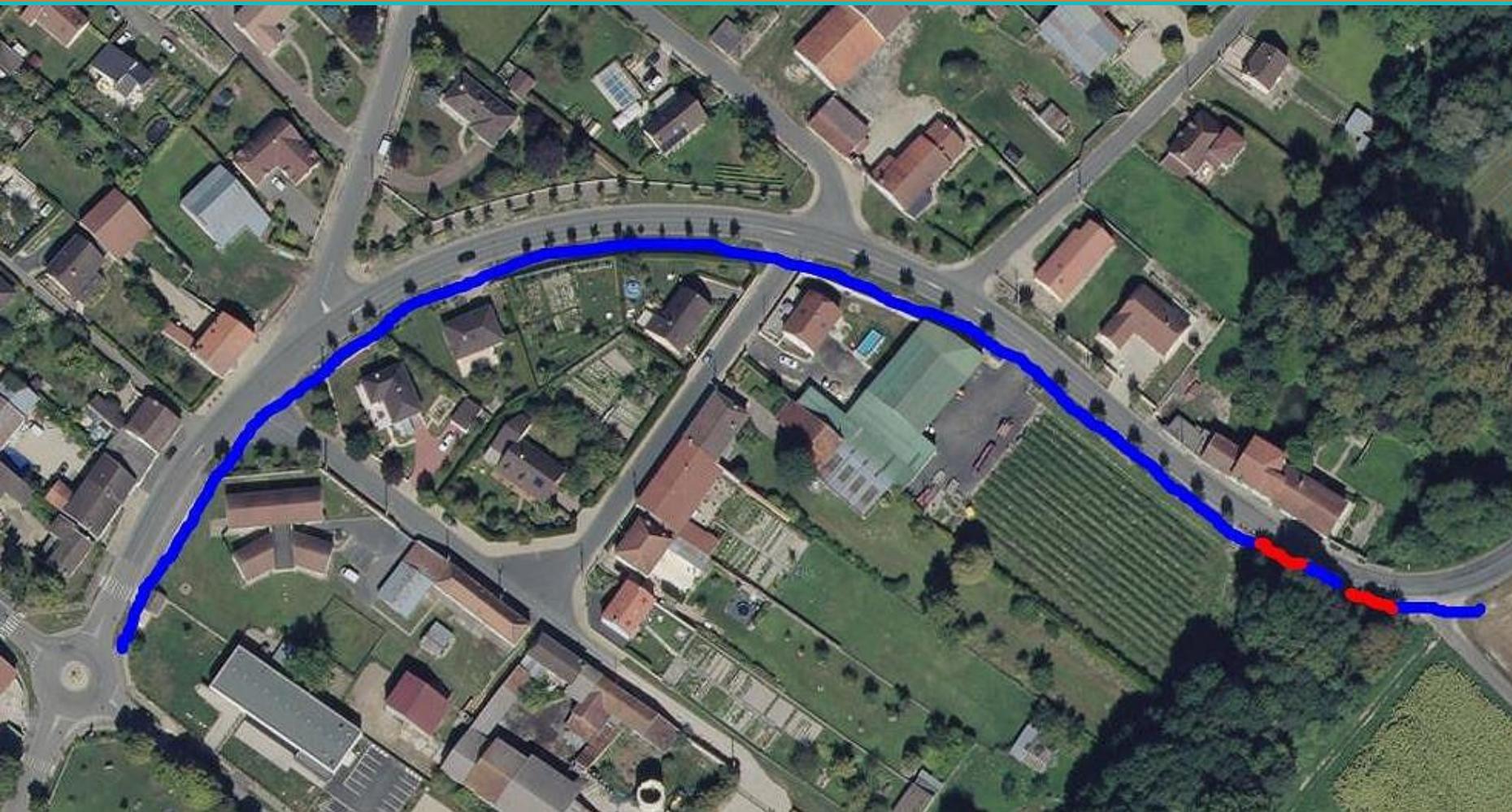
aménager un espace de
quiétude en bord de
Coole



- Fonds propres de la commune
- Possibilité de subvention par la Région
- Mesures compensatoires



Tracé déplacements doux - phase 1





3 - Espace Jean-Pol Daumont



Loisirs

Convivialité

familles

Nature

Fonds propres de la commune



Entretenir et développer cet espace prisé de tous

Ajout de jeux pour enfants de 4 à 8 ans

4 - Enfouissement des Réseaux



améliorer la qualité
des réseaux

harmoniser
l'éclairage public

embellir certains
quartiers

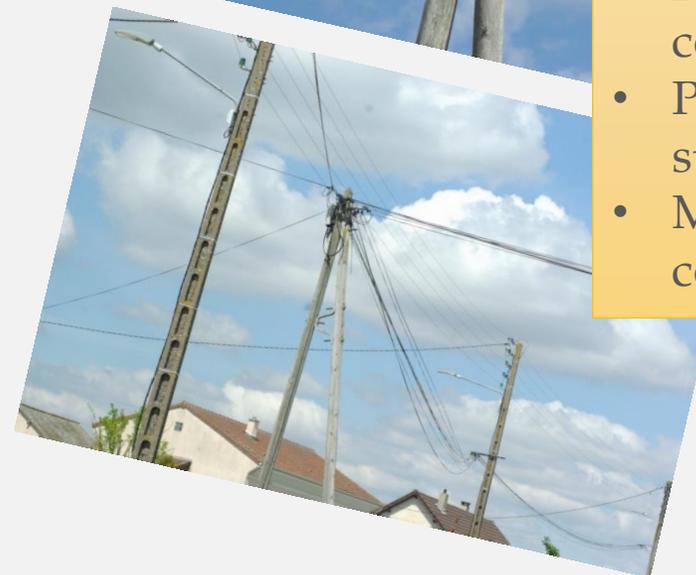
préparer l'arrivée de
la fibre

Lutter contre la
pollution visuelle

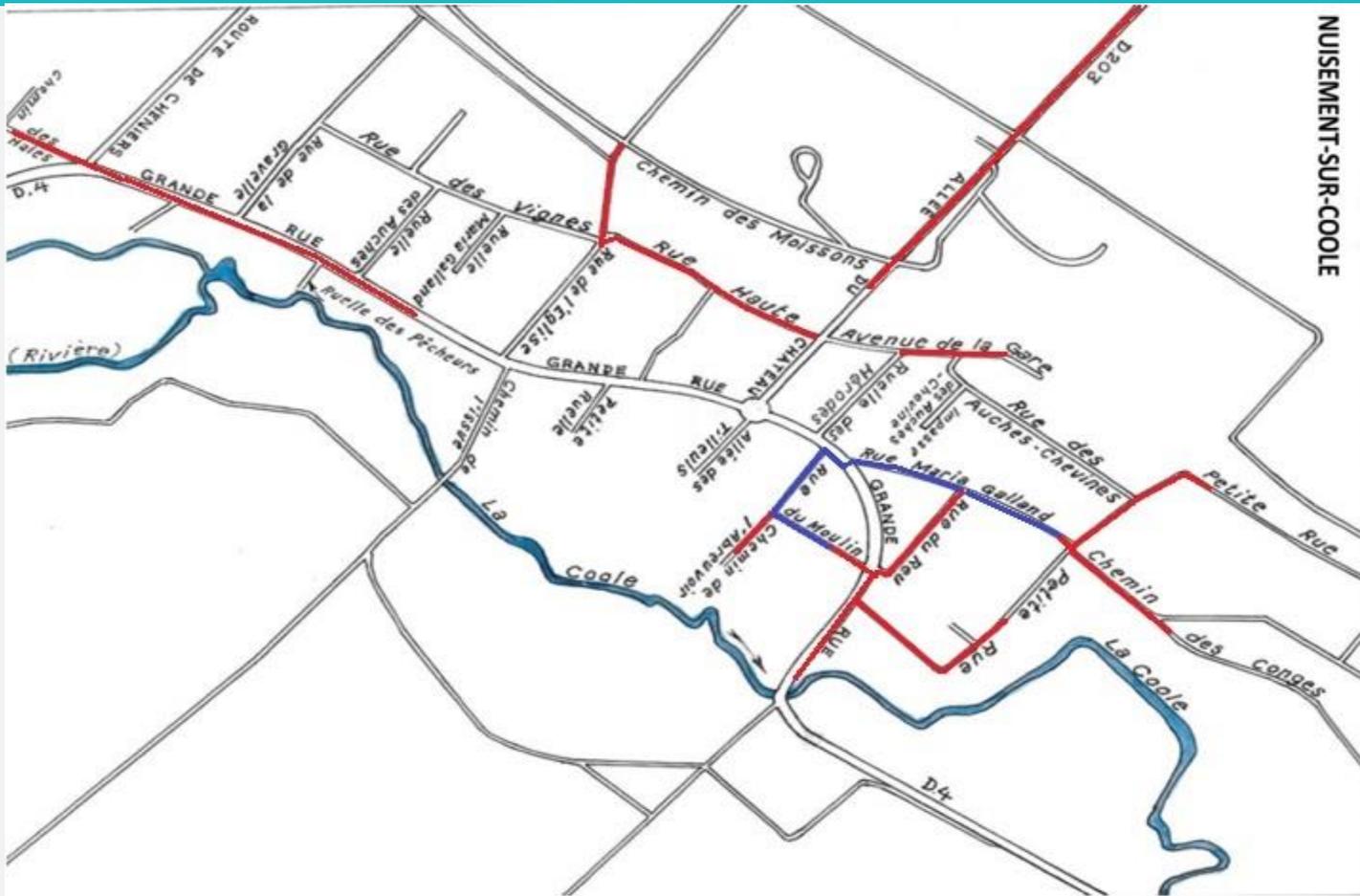
Réfection / Création
de trottoirs



- Fonds propres de la commune
- Possibilité de subventions
- Mesures compensatoires



Enfouissement des Réseaux – Etat des lieux



- 2300 m de réseau EDF aérien dont 380 m en fils nus
- 2300 m de réseau télécom aérien
- 84 maisons avec adduction EDF et/ou Télécom en aérien
- 47 points d'éclairage public sur appuis EDF



Enfouissement des Réseaux - Phasage

Maria Galland, Reu, Moulin, Abreuvoir

Grande Rue vers Breuvery

Entrée village côté Ecury

Allée du Château

Rue Haute - Rue de l'Eglise

Petite Rue

Avenue de la Gare

5 – Doter la Commune d'un véhicule non polluant



- Fonds propres de la commune
- Possibilité de subventions par la Région, l'Etat

- Pas d'émission de Co2 ou de polluants pour l'air
- Petits trajets/ Employés communaux : compatible avec l'autonomie d'une voiture électrique
- Economie d'utilisation et d'entretien
- Déplacements vertueux pour l'environnement

6 - Poursuivre l'aménagement de la Grande Rue



Assainissement eau pluviale

- Fonds propres de la commune
- Possibilité de subvention par le Département
- Possibilité de mesures compensatoires sur la partie assainissement eau pluviale

Enfouissement (embellissement, Eclairage public, arrivée fibre)

Sécurité routière et
Déplacement des piétons

Aménager la Grande Rue côté Breuvery



Réduire la vitesse Grande Rue côté Ecury





7 Développer d'autres déplacements doux

Phase 2



Ruelle Maria
Gallant



Chemin des
Jardins

Ruelle du
Moulin Charton



Chemin des
pêcheurs

